

RCS : BLOIS

Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00084

Numéro SIREN : 597 020 841

Nom ou dénomination : DAHER AEROSPACE

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2018 sous le numéro de dépôt 1057

**COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

Chay

2018
3
105

DAHER AEROSPACE

**23 ROUTE DE TOURS
41400 ST JULIEN DE CHEDON**

Etats financiers au 31 décembre 2017 (EURO - Europe)

BILAN

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	301 012	199 586	101 426	120 152
Fonds commercial	13 002 636	2 048 430	10 954 206	11 170 693
Autres immobilisations incorporelles	8 821 014	7 385 094	1 435 919	1 720 952
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	969 813	236 510	733 303	724 795
Constructions	15 026 386	10 871 214	4 155 173	4 515 306
Installations techniques, matériel, outillage	72 730 346	47 074 323	25 656 023	28 212 504
Autres immobilisations corporelles	7 142 375	5 478 627	1 663 748	1 449 889
Immobilisations en cours	5 476 798		5 476 798	3 950 486
Avances et acomptes	430 390		430 390	309 868
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	61 337 210		61 337 210	61 197 740
Prêts	3 988 381		3 988 381	3 455 206
Autres immobilisations financières	263 605		263 605	230 681
ACTIF IMMOBILISE	189 489 966	73 293 783	116 196 183	117 058 273
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	20 398 703	1 796 712	18 601 991	17 275 991
En-cours de production de biens	36 758 621	529 471	36 229 150	36 077 975
Produits intermédiaires et finis	23 850 473	5 924 529	17 925 945	14 184 116
Avances et acomptes versés sur commandes	815 182		815 182	3 213 203
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	49 277 067	202 397	49 074 670	53 071 905
Autres créances	88 014 197		88 014 197	85 959 741
DIVERS				
Disponibilités	46 671		46 671	73 164
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 826 634		3 826 634	4 095 965
ACTIF CIRCULANT	222 987 549	8 453 109	214 534 439	213 952 060
Ecart de conversion actif	436 918		436 918	2 538
TOTAL GENERAL	412 914 432	81 746 893	331 167 539	331 012 870

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 43 000 000)	43 000 000	43 000 000
Réserve légale	4 300 000	4 300 000
Report à nouveau	32 396 406	20 411 107
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 322 976	20 585 299
Subventions d'investissement	187 652	191 768
Provisions réglementées	5 221 739	5 060 682
CAPITAUX PROPRES	91 428 773	93 548 855
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	10 611 678	6 690 419
Provisions pour charges	5 046 419	4 483 453
PROVISIONS	15 658 097	11 173 872
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 428	2 051
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	70 000 000	11 800 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 286 723	4 743 090
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 987 848	82 616 885
Dettes fiscales et sociales	50 468 033	50 246 264
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	921 244	446 640
Autres dettes	17 642 605	66 825 021
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 099 680	9 610 127
DETTES	221 481 562	226 290 078
Ecart de conversion passif	2 599 108	65
TOTAL GENERAL	331 167 539	331 012 870

Résultat de l'exercice en centimes 6 322 975,71

Total du bilan en centimes 331 167 539,49

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Production vendue de biens	132 322 815	94 681 869	227 004 683	242 765 614
Production vendue de services	194 538 505	65 591 061	260 129 567	257 925 344
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	326 861 320	160 272 930	487 134 250	500 690 958
Production stockée			5 073 249	(8 694 834)
Subventions d'exploitation			293 877	711 704
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 253 589	14 602 443
Autres produits			126 533	134 604
PRODUITS D'EXPLOITATION			498 881 498	507 444 875
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			110 276 079	105 621 714
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 505 294)	2 576 634
Autres achats et charges externes			175 474 368	183 064 726
Impôts, taxes et versements assimilés			10 426 286	10 029 702
Salaires et traitements			122 769 399	119 248 856
Charges sociales			49 590 958	47 812 028
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 776 798	8 370 112
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 116 979	1 742 903
Dotations aux provisions			8 423 404	4 356 093
Autres charges			581 510	442 883
CHARGES D'EXPLOITATION			487 930 486	483 265 651
RESULTAT D'EXPLOITATION			10 951 012	24 179 225
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			17 616	51 054
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			591 926	762 486
Autres intérêts et produits assimilés			729 376	875 844
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			2 538	1 944
Différences positives de change			5 553 046	3 673 425
PRODUITS FINANCIERS			6 876 886	5 313 699
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			10	2 538
Intérêts et charges assimilées			2 334 457	2 568 503
Différences négatives de change			5 349 660	3 085 113
CHARGES FINANCIERES			7 684 127	5 656 153
RESULTAT FINANCIER			(807 241)	(342 455)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			10 161 387	23 887 824

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations en capital	46 829	24 399
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 829	24 399
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90 355	402 190
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 043	33 529
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	161 058	135 066
CHARGES EXCEPTIONNELLES	284 455	570 785
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(237 626)	(546 386)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 471 128	933 630
Impôts sur les bénéfices	2 129 657	1 822 508
TOTAL DES PRODUITS	505 822 829	512 834 026
TOTAL DES CHARGES	499 499 853	492 248 727
BENEFICE OU PERTE	6 322 976	20 585 299

ANNEXE

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2017, la Société a signé un important contrat Airbus 3PL+, qui concerne la gestion de l'ensemble des flux logistiques de l'avionneur européen en France. Ce contrat, effectif au 1^{er} janvier 2018, représente notamment l'intégration de 1,000 nouveaux salariés.

Le 12 janvier 2018, le Conseil d'administration de la Société a approuvé le principe de la fusion par voie d'absorption de SOCATA, société dont Daher Aerospace est associé unique.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice sont établis dans le respect des dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les comptes sont établis conformément aux prescriptions du règlement 2017-03 du 3 novembre 2017 homologué par l'arrêté du 26 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017.

La constatation du chiffre d'affaires se fait au moment de la livraison du produit ou à la réalisation du service.

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. Le règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de Daher Aerospace.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilité.

Programmes informatiques : entre 1 et 8 ans

FONDS DE COMMERCE

Le fonds commercial sera présumé avoir une durée de vie non limitée et ne sera pas amortissable : dans ce cas, un test de dépréciation devra être réalisé au moins une fois par exercice. Dans les cas où la durée d'utilisation du fonds commercial est jugée limitée, il est amorti sur cette durée. Si la société considère une durée d'utilisation limitée, mais sans pouvoir l'évaluer de manière suffisamment fiable, le fonds commercial sera amorti par défaut sur 10 ans.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les durées d'amortissement retenues par fonds commercial et mali technique sont détaillées ci-dessous :

FONDS	Valeur brute en € au 31.12.2017	Valeur nette en € au 31.12.2017	Durée d'amortissement
* Activité Sellerie	123 484,00	0,00	Amorti à 100%
* Activité de bureaux d'études / design	264 860,00	264 860,00	Non amorti
* Activité de conception et de fabrication d'équipements dédiés à l'Aéronautique & l'industrie	10 160,73	0,00	Amorti à 100%
* Activité de prestations dédiées à l'Aéronautique & l'industrie	43 585,17	0,00	Amorti à 100%
* Activité de transport	227 149,04	227 149,04	Non amorti
* Activité d'assemblage de pièces Aéronautiques	884 759,23	519 705,17	10 ans
* Activité de fabrication de tous emballages et conteneurs techniques	15 404,97	0,00	Amorti à 100%
* Activité Floor Covering - Aménagement Intérieur	10 510 220,86	9 019 837,5	10 ans
TOTAL	12 079 624,00	10 031 551,71	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les droits au bail se décomposent comme suit :

	Valeur brute en €	Valeur nette en €	Durée
	au 31.12.2017	au 31.12.2017	d'amortissement
* Activité logistique	923 011,43	914 914,87	9,5 ans

Les malis de fusion se décomposent comme suit :

	Valeur Brute 01/01/2011	Cumul Prov dép & Amort au 31/12/2017	Valeur Nette au 31/12/2017
• Lacroix Lucaero	889 328	889 328	0 euros
• Aéroforme	1 542 865	1 542 865	0 euros
• Daher Lhotellier Aerotechnologies	1 937 743	1 937 743	0 euros
• Daher Atlantique	36	36	0 euros

	Valeur Brute 01/01/2013	Cumul Prov dép & Amort au 31/12/2017	Valeur Nette au 31/12/2017
• Daher CSI	2 837 000	1 418 512	1 418 488 euros
TOTAL	7 206 973	5 788 484	1 418 488 euros

Des malis techniques ont été comptabilisés à la suite des anciennes fusions réalisées à compter du 1er janvier 2011.

Ces malis techniques ont été amortis sur une durée de 6 ans. Au 31 décembre 2017, ces malis techniques sont donc intégralement amortis.

Un mali technique a également été enregistré à la suite de la fusion avec la société Daher CSI au 1er janvier 2013. Ce mali technique est, conformément au règlement de l'ANC 2015-06, amorti sur la même durée que l'actif sous-jacent, soit sur une durée de 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les immobilisations sont valorisées par composant en appliquant la méthode prospective pour les constructions, agencements techniques à caractère immobilier.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Calcul des amortissements et des provisions:

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des différentes catégories d'immobilisations, selon le mode linéaire.

L'amortissement dérogatoire correspond à l'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.

Immobilisations corporelles décomposables	durée
Structure	40 ans
Toiture	15 ans
Chauffage	25 ans
Electricité	25 ans
Peinture sol	10 ans
Protection incendie	10 ans
Menuiserie	25 ans
Immobilisations corporelles autres	durée
Matériel et outillage industriel	entre 5 et 15 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobiliser et matériel de bureau	entre 5 et 10 ans

Les profits ou les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé.

Les immobilisations font l'objet d'une revue aux fins de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Si la valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une provision est constatée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, leur valeur peut donner lieu à des dépréciations en fonction de la situation nette et des perspectives de rentabilité.

Les frais d'acquisitions de titres sont comptabilisés à l'actif en titres, et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

STOCKS

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les stocks de produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Lorsque la valeur brute, déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus, est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les frais de développement afférents aux programmes aéronautiques pluriannuels (Non recurring costs ou NRC) sont constatés en stocks. Ils sont ensuite amortis suivant une quantité prévisionnelle de pièces facturables à compter de la mise en production.

Les NRC font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valorisation à la clôture est inférieure à leur coût de revient enregistré en comptabilité.

CREANCES ET DETTES

Seules les créances certaines et produits acquis sont rattachés à l'exercice comptable. Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en comptes de tiers ou en charges à payer au passif du bilan.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'apport.

Le cas échéant, elles font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Opérations en devises

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture du mois de la transaction. Celles figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont évaluées en fonction des taux de change en vigueur à cette date.

Les écarts de conversion actifs ne font pas l'objet d'une provision lorsque les dettes et créances sont couvertes par des instruments dérivés.

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Ecart de conversion - Actif/Passif » au bilan. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable. Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- Lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains.

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

REGLES ET METHODES COMPTABLES**Instruments financiers**

La société est amenée à conclure des engagements de ventes à terme de pièces aéronautiques dans le cadre de programmes pluriannuels. Ces engagements sont généralement libellés en dollars US. La société a souscrit des contrats de ventes de dollars US à terme, destinés à couvrir partiellement le risque de change afférent aux engagements de ventes de pièces aéronautiques. Les gains et pertes de changes portent essentiellement sur le dollar. Le non transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété des biens en cause, conduit à ne pas les constater en comptabilité tant que l'une des parties au moins n'a pas exécuté ses obligations contractuelles.

Les pertes et gains de change réalisés liés à ces dérivés sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts. Les gains/pertes de change latents sont inscrits en « Créances/Dettes diverses » par contrepartie des « Ecarts de conversion Actif/Passif » afin de matérialiser au bilan l'effet de symétrie avec les éléments monétaires en devises couverts.

AFFACTURAGE

La société a signé un contrat d'affacturage avec Natixis Factor le 18.03.2013 modifié par avenant le 18.03.2016, dont le plafond d'encours financé maximum est désormais 100.000.000 euros et une échéance au 30.04.2022.

Au 31.12.2017, le montant des créances affacturées s'élève à 61.589.983,87 euros, ce qui a pour conséquence de diminuer le poste Clients.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de l'exercice, les dettes que les événements en cours ou survenus au cours de l'exercice rendent probables, et dont l'objet est nettement précisé, sont inscrites au passif du bilan en provision pour risques et charges.

DISPONIBILITES

Les disponibilités en banque et en caisse sont enregistrées pour leur valeur nominale.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

NOTES RELATIVES AU RESULTAT**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires 2017 de la société s'élève à 487.134.250 euros;

INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés et enregistrés en charges (hors provisions) est de 197.370 euros pour le contrôle légal des comptes, décomposé comme suit : 98.685 euros pour le cabinet Mazars et 98.685 euros pour le cabinet PKF Audit Conseil.

CREDIT IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Daher Aerospace a examiné le traitement comptable de ce crédit d'impôt en tenant compte des analyses faites par la CNCC.

Ainsi conformément aux règles comptables, Daher Aerospace considère que le CICE est qualifié comme un élément de rémunération présenté en diminution des charges de personnel.

En conséquence les charges de personnel au 31 décembre 2017 comprennent un crédit de 6.143.989 euros au titre du CICE.

Ce crédit d'impôt a permis à Daher Aerospace de réaliser des efforts en matière d'investissement.

INTEGRATION FISCALE

La société Daher Aerospace est intégrée fiscalement.

Pour chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats de la filiale sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble, la filiale comptabilise et verse à la société mère les impôts correspondant à ceux qu'elle aurait dû comptabiliser et verser si elle avait été imposée séparément.

Il n'existe pas de différence entre l'impôt société comptabilisé et celui qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Au 31/12/2017, la société présente un bénéfice fiscal. L'impôt sur les sociétés a été comptabilisé pour 3.159.573 euros.

Le montant figurant dans la rubrique « Impôts sur les bénéfices » correspond à :

- l'impôt société (IS de l'année + rappel d'IS)
- le crédit d'impôt recherche
- le crédit d'impôt mécénat
- le crédit d'impôt apprentissage
- le crédit d'impôt famille
- la retenue à la source Maroc

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET GRATIFICATION POUR ANCIENNETE

Depuis 2005, les indemnités de départ en retraite (IDR) sont comptabilisées en provision pour risques et charges et non plus en engagements hors bilan.

Les indemnités de départ en retraite (IDR) sont évaluées d'après "la méthode actuarielle des unités crédit projetés" définie par la norme IAS 19 révisée, et en conformité avec la recommandation du CNC du 1er avril 2003.

Les engagements de la société en matière d'IDR ont été évalués en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Inflation + dérives des salaires : il est pris en compte un taux annuel d'augmentation des salaires de 1,5 % pour les cadres et non cadres inflation incluse.
- Taux d'actualisation : le taux financier retenu a été établi par référence à l'indice iBoxx € Corporates AA10+ soit : 1,36%
- Taux de charges sociales : 49,5 %, les prestations servies au titre des prestations d'indemnités de fin de carrière (départ à l'initiative du salarié) sont soumises à charges sociales sur le revenu du salarié dès le 1^{er} euro.
- Les tables de mortalité utilisées sont les dernières tables établies par l'INSEE à savoir INSEE Hommes et Femmes 2002.
- Taux de départ pour démission ou licenciement : les taux retenus varient selon la catégorie socioprofessionnelle et la tranche d'âge du bénéficiaire.
- Age de départ à la retraite : l'âge de départ en retraite a été calculé pour chaque salarié en fonction du nombre de trimestre nécessaire pour liquider sa retraite de base à taux plein et d'une hypothèse d'âge d'entrée dans la vie active de 24 ans pour les cadres et de 21 ans pour les non-cadres. Les calculs prennent en compte également les effets de la dernière réforme des retraites à savoir l'augmentation de la durée de cotisation totale de 43 ans en 2035 hors effet Loi FILLON du mois d'Août 2003.
- Motif du départ : 100 % des départs sont à l'initiative du salarié (départ à la retraite).

Les salariés bénéficient d'avantages à long terme non postérieurs à l'emploi, en particulier l'accord "Club Daher" qui prévoit l'attribution d'une gratification en fonction du nombre d'années d'ancienneté dans le groupe. L'engagement correspondant est également évalué en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le 19.04.2017, la société Daher Aerospace a distribué la somme de 8.600.000 euros à la société CIE Daher et Daher Technologies à titre de dividendes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ANNEXE A LA DECLARATION 2050

Autres créances (ligne BZ de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 67.306.835,57 euros de compte courant qu'il convient de classer en disponibilité (ligne CF de la liasse fiscale), à des fins d'analyse financière.

ANNEXE A LA DECLARATION 2051

Autres dettes (ligne EA de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 12.205.396,28 euros de compte courant qu'il convient de classer en concours bancaires, à des fins d'analyse financière.

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 188 760		938 961
Terrains	960 598		9 215
Constructions sur sol propre	11 115 849		
Const. Install. générales, agencements, aménagements	3 891 690		21 222
Install. techniques, matériel et outillage industriels	69 495 275		3 647 948
Matériel de transport	4 739 960		971 953
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 567 605		6 049
Immobilisations corporelles en cours	3 950 486		3 085 463
Avances et acomptes	309 868		430 390
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96 031 330		8 172 240
Autres participations	61 197 740		139 470
Prêts et autres immobilisations financières	3 685 887		592 054
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64 883 628		731 524
TOTAL GENERAL	182 103 718		9 842 725

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		3 059	22 124 662	
Terrains			969 813	
Constructions sur sol propre			11 115 849	
Constructions, installations générales, agencements		2 374	3 910 538	
Installations techn., matériel et outillages industriels		412 878	72 730 346	
Matériel de transport		128 777	5 583 136	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		14 415	1 559 238	
Immobilisations corporelles en cours	1 559 150		5 476 798	
Avances et acomptes	309 868		430 390	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 869 018	558 444	101 776 108	
Autres participations			61 337 210	
Prêts et autres immobilisations financières		25 956	4 251 985	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 956	65 589 195	
TOTAL GENERAL	1 869 018	587 459	189 489 966	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 053 479	1 459 207	3 059	9 509 627
Terrains	235 803	707		236 510
Constructions sur sol propre	7 690 300	239 588		7 929 887
Constructions installations générales, agencemnts, aménagnmts	2 801 933	141 768	2 374	2 941 326
Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 282 771	6 172 824	381 273	47 074 323
Matériel de transport	3 362 935	727 773	127 634	3 963 074
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 494 740	34 932	14 119	1 515 553
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 868 482	7 317 592	525 401	63 660 673
TOTAL GENERAL	64 921 961	8 776 798	528 460	73 170 299

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
<i>Construct. - sol propre</i>			161 058				161 058
CORPOREL.			161 058				161 058
TOTAL			161 058				161 058

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Amortissements dérogatoires	5 060 682	161 058		5 221 739
PROVISIONS REGLEMENTEES	5 060 682	161 058		5 221 739
Provisions pour litiges	4 088 350	6 228 607	2 185 827	8 131 130
Provisions pour pertes sur marchés à terme	1 233 673	1 031 804	615 120	1 650 357
Provisions pour pertes de change	2 538	10	2 538	10
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 483 453	1 014 766	451 800	5 046 419
Autres provisions pour risques et charges	1 365 858	148 227	683 904	830 181
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	11 173 872	8 423 414	3 939 189	15 658 097
Dépréciations immobilisations incorporelles	123 484			123 484
Dépréciations stocks et en cours	6 891 172	3 025 327	1 665 787	8 250 712
Dépréciations comptes clients	143 169	91 652	32 424	202 397
DEPRECIATIONS	7 157 825	3 116 979	1 698 211	8 576 593
TOTAL GENERAL	23 392 379	11 701 451	5 637 400	29 456 429
Dotations et reprises d'exploitation		11 540 383	5 634 863	
Dotations et reprises financières		10	2 538	
Dotations et reprises exceptionnelles		161 058		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>Rubriques</i>	<i>Situation et mouvements</i>				
	<i>Provisions au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions</i>		<i>Provisions à la fin de l'exercice</i>
			<i>Montants utilisés au cours de l'exercice</i>	<i>Montants non utilisés repris au cours de l'ex.</i>	
PROVISION POUR LITIGES	4 088 350	6 228 607	919 987	1 265 840	8 131 130
PROVISION POUR PERTE DE CHANGE	2 538	10		2 538	10
PROVISION POUR PERTE S/CONTRAT	1 233 673	1 031 804	615 120		1 650 357
AUTRES PROV P/RISQUES & CHARGES	1 365 858	148 227	340 155	343 749	830 181
PROV P/PENSIONS & OBLIGATIONS SIM	3 381 124	840 646	378 300		3 843 469
PROV P/OBLIGATIONS SIMILAIRES CLU	1 102 329	174 120	73 500		1 202 949
TOTAL	11 173 872	8 423 414	2 327 062	1 612 127	15 658 097

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Dividende caiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
D.L. AEROTECHNOLOGIE SARL (1)	3 000 000	99,90 %	45 742		327 561 597
LOT TANGER - MAROC	25 287 904		45 742		(21 469 044)
DAHER AEROSPACE SL	3 000	100,00 %	1		2 059 562
43700 EL VENDRELL - ESPAGNE	868 763		1		483 287
DAHER AEROSPACE LIMITED (2)	200 000	100,00 %	3 592 330		11 219 211
DERBY - GRANDE BRETAGNE	2 024 995		3 592 330		599 307
DAHER AEROSPACE QUERETARO SACV	401 515	100,00 %	372 587		821 639
76270 MEXICO QUERETARO - MEXIQUE	143 805		372 587		(272 366)
SOCATA SAS - AEROPORT DE TARBES	42 597 840	100,00 %	55 301 459		378 713 144
65921 TARBES CEDEX 9 - FRANCE	76 724 125		55 301 459		(1 427 176)
DAHER AEROSPACE GMBH	200 000	100,00 %	2 025 000		13 028 431
21129 HAMBURG - ALLEMAGNE	86 244		2 025 000		8 381
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
(1) (Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en MAD)					
(2) (Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en GBP)					
* (Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en USD)					
AUTRES TITRES					

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Prêts	3 988 381		3 988 381
Autres immobilisations financières	263 605		263 605
Clients douteux ou litigieux	813 532	813 532	
Autres créances clients	48 463 536	48 463 536	
Personnel et comptes rattachés	86 977	86 977	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 729	2 729	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	0	0	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	7 359 347	7 359 347	
Etat, autres collectivités : créances diverses	404 129	404 129	
Groupe et associés	67 306 836	67 306 836	
Débiteurs divers	12 854 180	12 854 180	
Charges constatées d'avance	3 826 634	3 826 634	
TOTAL GENERAL	145 369 883	141 117 898	4 251 985
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	533 174		

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an, -5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	75 428	75 428		
Emprunts et dettes financières divers	70 000 000		70 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	74 987 848	74 987 848		
Personnel et comptes rattachés	15 428 981	15 428 981		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 539 610	20 539 610		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	9 694 689	9 694 689		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 804 754	4 804 754		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	921 244	921 244		
Groupe et associés	12 205 396	12 205 396		
Autres dettes	5 437 208	5 437 208		
Produits constatés d'avance	6 099 680	6 099 680		
TOTAL GENERAL	220 194 839	150 194 839	70 000 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 800 000			

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

<i>Nature des écarts</i>	<i>Actif Perte latente</i>	<i>Ecarts compensés par couverture de change</i>	<i>Provision pour perte de change</i>	<i>Passif gain latent</i>
Créances	744		3	2 596 558
Dettes d'exploitation	436 174		7	2 550
TOTAL	436 918		10	2 599 108

DETAIL DES CHARGES A PAYER
31/12/2017

CHARGES A PAYER	58 655 510
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	30 636 976
FACT.NON PARVENUES A LA CLOTURE	13 740 805
FACT.NON PARVENUES MANUEL	5 772 638
FACT.NON PARVENUES DIVERSES	11 123 532
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	337 622
FACT.NON PARVENUES IMMO	116 758
FACT.NON PARVENUES SUR IMMO CG	220 864
DETTES FISCALES ET SOCIALES	27 008 166
PERSONNEL, DETTES PROVISIONNEES POUR CON	11 469 076
PROV.P/PARTICIPATION SALARIES	365 121
PERSONNEL, DETTES PROVISIONNEES AUTRES	2 051 671
PROV.P/INTERESSEMENT	1 150 000
AUTRES CAP DE PERSONNEL	366 907
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	4 200 844
CHARGES SOCIALES AUTRES	1 726 139
CHARGES A PAYER/CAP PERSONNEL	729 451
URSSAF A PAYER	451 351
EFFORT A LA CONSTRUCTION	533 174
FORMATION CONTINUE	1 266 025
TAXE APPRENTISSAGE	896 888
ETAT CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	381 108
ETAT CHARGES FISCALES AUTRES	641 132
CONTRIBUTION SOLIDARITE ORGANIC	770 279
ETAT CHARGES A PAYER / TF	9 000
AUTRES DETTES	672 746
AUTRES CHARGES A PAYER	666 902
COMMISSIONS SUR VENTES COLLECTIF	5 844
TOTAL DES CHARGES A PAYER	58 655 510

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2017

PRODUITS A RECEVOIR	15 470 902
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13 864 574
CLIENTS FRES A ETABLIR 19.60%	13 864 574
AUTRES CREANCES	1 606 328
FOURN.AVOIRS A RECEVOIR	1 240 616
PRODUITS A RECEVOIR	365 713
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	15 470 902

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2017

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 826 634
CHARGES D'EXPLOITATION	3 826 634
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 823 282
DOSSIERS DEBITEURS	3 352

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (suite)

	31/12/2017
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(6 099 680)
PRODUITS D'EXPLOITATION	(6 099 680)
PROD.CONSTATES AVANCE	(6 099 680)
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(2 273 046)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	537 500			80,00

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

<i>Rubriques</i>	<i>Terrains</i>	<i>Constructions</i>	<i>Matériel outillage</i>	<i>Autres immobilisations</i>	<i>Total</i>
VALEUR D'ORIGINE	1 382 774	2 186 159	2 665 000	14 297	6 248 230
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			992 792		992 792
Exercice en cours		10 054	266 500	66	276 620
TOTAL		10 054	1 259 292	66	1 269 412
VALEUR NETTE	1 382 774	2 176 105	1 405 708	14 232	4 978 818
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			2 090 180		2 090 180
Exercice en cours			561 101		561 101
TOTAL			2 651 281		2 651 281
REDEVANCES A PAYER					
A plus d'un an et moins de 5 ans		1 123 074	154 225		1 277 298
TOTAL		1 123 074	154 225		1 277 298
VALEUR RESIDUELLE		1 800 000	26 650		1 826 650

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>	<i>Dettes, créances en effets comm.</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Participations	61 337 200		
Autres titres immobilisés	10		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	5 857 228		
Autres créances	67 306 849		
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	70 000 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 358 794		
Autres dettes	12 205 409		

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2017</i>	<i>Total 31/12/2016</i>	<i>% 17 / 16</i>
ACTIVITE AEROSTRUCTURE	142 296	94 682	236 978	250 632	-5,45 %
ACTIVITE SUPPORT	9 163		9 163	6 058	51,25 %
ACTIVITE LOGISTIQUE / SERVICES	161 847	65 591	227 438	230 601	-1,37 %
ACTIVITE TRANSPORT	13 555		13 555	13 400	1,16 %
TOTAL	326 861	160 273	487 134	500 691	-2,71 %

QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN

<i>Affaires bénéficiaires</i>	<i>Résultat global</i>	<i>Résultat transféré</i>
GIE DSI	58 720	17 616
TOTAL	58 720	17 616

<i>Affaires déficitaires</i>	<i>Résultat global</i>	<i>Résultat transféré</i>
TOTAL		

TRANSFERTS DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CHARGES D'EXPLOITATION - SALAIRES	25 350	791000
CHARGES D'EXPLOITATION - FRAIS DE DEPLACEMENT	5 657	791000
DIVERS SINISTRES	430 202	791200
FORMATION PROFESSIONNELLE	157 517	791204
TOTAL	618 727	

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 043	675200
AMENDES ET PENALITES	15 355	671200
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	161 058	687200
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 000	671800
TOTAL	284 455	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 713	775210
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENTS	4 116	777100
TOTAL	46 829	

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	10 161 387	5 636 675	4 524 712
Résultat exceptionnel à court terme	(237 626)	(73 425)	(164 201)
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	(1 471 128)	(479 882)	(991 246)
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs	1 029 916	(1 923 796)	2 953 712
RESULTAT COMPTABLE	9 482 549	3 159 573	6 322 976

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants perçoivent une rémunération au titre de leur contrat de travail et non au titre de leur mandat.

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
CADRES	594	
TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE	804	
EMPLOYES	126	
OUVRIERS	1 903	
TOTAL	3 427	

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<i>Engagements donnés</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Au profit de</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
AVALS						
CAUTIONS	2 542 737					2 542 737
GARANTIES	457 000				457 000	
AUTRES ENGAGEMENTS	52 007 959					52 007 959
dont 34.164.807 euros correspondant à des locations immobilières						
TOTAL	55 007 696				457 000	54 550 696

<i>Engagements reçus</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Accordés par</i>				
		<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
AVALS						
CAUTIONS						
GARANTIES	2 557 665				2 557 665	
AUTRES ENGAGEMENTS	15 067					15 067
TOTAL	2 572 732				2 557 665	15 067

<i>Engagements réciproques</i>						
<i>Catégories d'engagements</i>	<i>Total</i>	<i>Dirigeants</i>	<i>Filiales</i>	<i>Participations</i>	<i>Autres entreprises liées</i>	<i>Autres</i>
AVALS						
CAUTIONS						
GARANTIES						
AUTRES ENGAGEMENTS						
TOTAL						

**IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenus</i>
COMPAGNIE DAHER 35 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE La société Daher Aerospace est intégrée fiscalement. la société tête du groupe d'intégration est : Compagnie Daher	SA	25 115 959	100,00 %

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Montant</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE			6 322 976
Impôt sur les bénéfices			2 129 657
RESULTAT AVANT IMPOT			8 452 632
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	161 058		161 058
PROVISIONS REGLEMENTEES	161 058		161 058
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			8 613 690

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR : Provisions réglementaires : Provisions pour hausse de prix	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) : Congés payés Participation des salariés Autres A déduire ultérieurement :	2 971 370 125 708 2 812 525
TOTAL ALLEGEMENTS	5 909 603
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(5 909 603)

IMPOT DU SUR : CREDIT A IMPUTER SUR :	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

DAHER AEROSPACE
Société anonyme au capital de 43 000 000 euros
Siège social : 23, route de Tours
41400 SAINT JULIEN DE CHEDON
597 020 841 RCS BLOIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 2 MARS 2018**

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus aux administrateurs)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels font apparaître un bénéfice de 6 322 976 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39, 4° du Code général des impôts qui s'élèvent à 361 052 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017 s'élevant à 6 322 976 € de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice 2017	6 322 976 €
- Augmenté du report à nouveau antérieur	32 396 406 €
Soit un total de	38 719 382 €

Affectation :

- Au dividende, pour les 537 500 actions du capital (11 €/action) 5 912 500 €
- Au report à nouveau 32 806 882 €

En conséquence, il sera mis en paiement à compter d'avril 2018 un dividende net de 11 € par action.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée générale prend acte des distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

EXERCICE	Nombre d'actions	Dividende distribué par action	Montant total des dividendes distribués
31 décembre 2016	537 500	16 €	8 600 000 €
31 décembre 2015	537 500	15 €	8 062 500 €
31 décembre 2014	537 500	10 €	5 375 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de commerce)

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant des articles L225-38 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conclusions dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

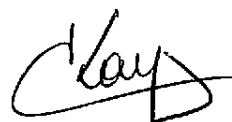
QUATRIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général
Monsieur Didier KAYAT



DAHER AEROSPACE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Audit Conseil Expertise, SAS

Membre de PKF International

MAZARS

Audit Conseil Expertise, SAS

Membre de PKF International

SIEGE SOCIAL : 17 BD AUGUSTIN CIEUSSA – 13007 MARSEILLE

TEL : +33 (0) 4 91 03 66 11 – FAX : +33 (0) 4 91 03 73 74

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 150 000 EUROS -RCS MARSEILLE 343276580

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61 RUE HENRI REGNAULT – 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

DAHER AEROSPACE

Siège social : 23 Route de Tours, 41400 Saint Julien de Chedon
Société anonyme au capital de 43 000 000 €
N° Siren : 597 020 841

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International

MAZARS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société Daher Aerospace,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DAHER AEROSPACE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du nouveau règlement ANC n°2015-05 concernant la comptabilisation des instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La note « Stocks » du chapitre « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement afférents aux programmes aéronautiques. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments

collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille et à Paris La Défense, le 15 février 2018

Les commissaires aux comptes,

Audit Conseil Expertise, SAS
Membre de PKF International

Guy CASTINEL



M A Z A R S

David CHAUDAT



BILAN

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	301 012	199 586	101 426	120 152
Fonds commercial	13 002 636	2 048 430	10 954 206	11 170 693
Autres immobilisations incorporelles	8 821 014	7 385 094	1 435 919	1 720 952
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	969 813	236 510	733 303	724 795
Constructions	15 026 386	10 871 214	4 155 173	4 515 306
Installations techniques, matériel, outillage	72 730 346	47 074 323	25 656 023	28 212 504
Autres immobilisations corporelles	7 142 375	5 478 627	1 663 748	1 449 889
Immobilisations en cours	5 476 798		5 476 798	3 950 486
Avances et acomptes	430 390		430 390	309 868
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	61 337 210		61 337 210	61 197 740
Prêts	3 988 381		3 988 381	3 455 206
Autres immobilisations financières	263 605		263 605	230 681
ACTIF IMMOBILISE	189 489 966	73 293 783	116 196 183	117 058 273
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	20 398 703	1 796 712	18 601 991	17 275 991
En-cours de production de biens	36 758 621	529 471	36 229 150	36 077 975
Produits intermédiaires et finis	23 850 473	5 924 529	17 925 945	14 184 116
Avances et acomptes versés sur commandes	815 182		815 182	3 213 203
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	49 277 067	202 397	49 074 670	53 071 905
Autres créances	88 014 197		88 014 197	85 959 741
DIVERS				
Disponibilités	46 671		46 671	73 164
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	3 826 634		3 826 634	4 095 965
ACTIF CIRCULANT	222 987 549	8 453 109	214 534 439	213 952 060
Ecarts de conversion actif	436 918		436 918	2 538
TOTAL GENERAL	412 914 432	81 746 893	331 167 539	331 012 870

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Capital social ou individuel (dont versé : 43 000 000)	43 000 000	43 000 000
Réserve légale	4 300 000	4 300 000
Report à nouveau	32 396 406	20 411 107
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	6 322 976	20 585 299
Subventions d'investissement	187 652	191 768
Provisions réglementées	5 221 739	5 060 682
CAPITAUX PROPRES	91 428 773	93 548 855
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	10 611 678	6 690 419
Provisions pour charges	5 046 419	4 483 453
PROVISIONS	15 658 097	11 173 872
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 428	2 051
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	70 000 000	11 800 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 286 723	4 743 090
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 987 848	82 616 885
Dettes fiscales et sociales	50 468 033	50 246 264
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	921 244	446 640
Autres dettes	17 642 605	66 825 021
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 099 680	9 610 127
DETTES	221 481 562	226 290 078
Ecart de conversion passif	2 599 108	65
TOTAL GENERAL	331 167 539	331 012 870

Résultat de l'exercice en centimes

6 322 975,71

Total du bilan en centimes

331 167 539,49

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Production vendue de biens	132 322 815	94 681 869	227 004 683	242 765 614
Production vendue de services	194 538 505	65 591 061	260 129 567	257 925 344
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	326 861 320	160 272 930	487 134 250	500 690 958
Production stockée			5 073 249	(8 694 834)
Subventions d'exploitation			293 877	711 704
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 253 589	14 602 443
Autres produits			126 533	134 604
PRODUITS D'EXPLOITATION			498 881 498	507 444 875
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			110 276 079	105 621 714
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 505 294)	2 576 634
Autres achats et charges externes			175 474 368	183 064 726
Impôts, taxes et versements assimilés			10 426 286	10 029 702
Salaires et traitements			122 769 399	119 248 856
Charges sociales			49 590 958	47 812 028
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 776 798	8 370 112
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			3 116 979	1 742 903
Dotations aux provisions			8 423 404	4 356 093
Autres charges			581 510	442 883
CHARGES D'EXPLOITATION			487 930 486	483 265 651
RESULTAT D'EXPLOITATION			10 951 012	24 179 225
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			17 616	51 054
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			591 926	762 486
Autres intérêts et produits assimilés			729 376	875 844
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			2 538	1 944
Différences positives de change			5 553 046	3 673 425
PRODUITS FINANCIERS			6 876 886	5 313 699
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			10	2 538
Intérêts et charges assimilées			2 334 457	2 568 503
Différences négatives de change			5 349 660	3 085 113
CHARGES FINANCIERES			7 684 127	5 656 153
RESULTAT FINANCIER			(807 241)	(342 455)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			10 161 387	23 887 824

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2017</i>	<i>31/12/2016</i>
Produits exceptionnels sur opérations en capital	46 829	24 399
PRODUITS EXCEPTIONNELS	46 829	24 399
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90 355	402 190
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 043	33 529
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	161 058	135 066
CHARGES EXCEPTIONNELLES	284 455	570 785
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(237 626)	(546 386)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 471 128	933 630
Impôts sur les bénéfices	2 129 657	1 822 508
TOTAL DES PRODUITS	505 822 829	512 834 026
TOTAL DES CHARGES	499 499 853	492 248 727
BENEFICE OU PERTE	6 322 976	20 585 299 -

ANNEXE

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

En 2017, la Société a signé un important contrat Airbus 3PL+, qui concerne la gestion de l'ensemble des flux logistiques de l'avionneur européen en France. Ce contrat, effectif au 1^{er} janvier 2018, représente notamment l'intégration de 1,000 nouveaux salariés.

Le 12 janvier 2018, le Conseil d'administration de la Société a approuvé le principe de la fusion par voie d'absorption de SOCATA, société dont Daher Aerospace est associé unique.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice sont établis dans le respect des dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les comptes sont établis conformément aux prescriptions du règlement 2017-03 du 3 novembre 2017 homologué par l'arrêté du 26 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017.

La constatation du chiffre d'affaires se fait au moment de la livraison du produit ou à la réalisation du service.

Les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. Le règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de Daher Aerospace.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'utilité.

Programmes informatiques : entre 1 et 8 ans

FONDS DE COMMERCE

Le fonds commercial sera présumé avoir une durée de vie non limitée et ne sera pas amortissable : dans ce cas, un test de dépréciation devra être réalisé au moins une fois par exercice. Dans les cas où la durée d'utilisation du fonds commercial est jugée limitée, il est amorti sur cette durée. Si la société considère une durée d'utilisation limitée, mais sans pouvoir l'évaluer de manière suffisamment fiable, le fonds commercial sera amorti par défaut sur 10 ans.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les durées d'amortissement retenues par fonds commercial et mali technique sont détaillées ci-dessous :

FONDS	Valeur brute en € au 31.12.2017	Valeur nette en € au 31.12.2017	Durée d'amortissement
* Activité Sellerie	123 484,00	0,00	Amorti à 100%
* Activité de bureaux d'études / design	264 860,00	264 860,00	Non amorti
* Activité de conception et de fabrication d'équipements dédiés à l'Aéronautique & l'industrie	10 160,73	0,00	Amorti à 100%
* Activité de prestations dédiées à l'Aéronautique & l'industrie	43 585,17	0,00	Amorti à 100%
* Activité de transport	227 149,04	227 149,04	Non amorti
* Activité d'assemblage de pièces Aéronautiques	884 759,23	519 705,17	10 ans
* Activité de fabrication de tous emballages et conteneurs techniques	15 404,97	0,00	Amorti à 100%
* Activité Floor Covering - Aménagement Intérieur	10 510 220,86	9 019 837,5	10 ans
TOTAL	12 079 624,00	10 031 551,71	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les droits au bail se décomposent comme suit :

	Valeur brute en €	Valeur nette en €	Durée
	au 31.12.2017	au 31.12.2017	d'amortissement
* Activité logistique	923 011.43	914 914,87	9,5 ans

Les malis de fusion se décomposent comme suit :

	Valeur Brute 01/01/2011	Cumul Prov dép & Amort au 31/12/2017	Valeur Nette au 31/12/2017
• Lacroix Lucaero	889 328	889 328	0 euros
• Aéroforme	1 542 865	1 542 865	0 euros
• Daher Lhotellier Aerotechnologies	1 937 743	1 937 743	0 euros
• Daher Atlantique	36	36	0 euros

	Valeur Brute 01/01/2013	Cumul Prov dép & Amort au 31/12/2017	Valeur Nette au 31/12/2017
• Daher CSI	2 837 000	1 418 512	1 418 488 euros
TOTAL	7 206 973	5 788 484	1 418 488 euros

Des malis techniques ont été comptabilisés à la suite des anciennes fusions réalisées à compter du 1er janvier 2011.

Ces malis techniques ont été amortis sur une durée de 6 ans. Au 31 décembre 2017, ces malis techniques sont donc intégralement amortis.

Un mali technique a également été enregistré à la suite de la fusion avec la société Daher CSI au 1er janvier 2013. Ce mali technique est, conformément au règlement de l'ANC 2015-06, amorti sur la même durée que l'actif sous-jacent, soit sur une durée de 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les immobilisations sont valorisées par composant en appliquant la méthode prospective pour les constructions, agencements techniques à caractère immobilier.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Calcul des amortissements et des provisions:

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des différentes catégories d'immobilisations, selon le mode linéaire.

L'amortissement dérogatoire correspond à l'écart entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique.

Immobilisations corporelles décomposables	durée
Structure	40 ans
Toiture	15 ans
Chauffage	25 ans
Electricité	25 ans
Peinture sol	10 ans
Protection incendie	10 ans
Menuiserie	25 ans
Immobilisations corporelles autres	durée
Matériel et outillage industriel	entre 5 et 15 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	entre 5 et 10 ans

Les profits ou les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé.

Les immobilisations font l'objet d'une revue aux fins de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Si la valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, une provision est constatée.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres sont inscrits au bilan pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, leur valeur peut donner lieu à des dépréciations en fonction de la situation nette et des perspectives de rentabilité.

Les frais d'acquisitions de titres sont comptabilisés à l'actif en titres, et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

STOCKS

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les stocks de produits finis et en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Lorsque la valeur brute, déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus, est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les frais de développement afférents aux programmes aéronautiques pluriannuels (Non recurring costs ou NRC) sont constatés en stocks. Ils sont ensuite amortis suivant une quantité prévisionnelle de pièces facturables à compter de la mise en production.

Les NRC font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valorisation à la clôture est inférieure à leur coût de revient enregistré en comptabilité.

CREANCES ET DETTES

Seules les créances certaines et produits acquis sont rattachés à l'exercice comptable. Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice figurent en comptes de tiers ou en charges à payer au passif du bilan.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'apport.

Le cas échéant, elles font l'objet d'une dépréciation par voie de provision pour tenir compte du risque de non-recouvrement.

Opérations en devises

Les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture du mois de la transaction. Celles figurant au bilan à la clôture de l'exercice sont évaluées en fonction des taux de change en vigueur à cette date.

Les écarts de conversion actifs ne font pas l'objet d'une provision lorsque les dettes et créances sont couvertes par des instruments dérivés.

Les créances, dettes, prêts et emprunts en devises sont convertis au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture en contrepartie des postes « Ecart de conversion - Actif/Passif » au bilan. Les gains de change latents n'entrent pas dans la formation du résultat comptable. Une provision pour pertes de change est constituée à hauteur de la totalité des pertes latentes à l'exception des situations suivantes :

- En cas de couverture, la provision n'est constituée qu'à hauteur du risque non couvert ;
- Lorsque les pertes ou gains de change latents portent sur des opérations dont l'échéance est comprise dans le même exercice comptable, la provision est limitée à l'excédent des pertes sur les gains.

Les comptes bancaires en devises sont revalorisés au bilan sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture par contrepartie du résultat de change.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Instruments financiers

La société est amenée à conclure des engagements de ventes à terme de pièces aéronautiques dans le cadre de programmes pluriannuels. Ces engagements sont généralement libellés en dollars US. La société a souscrit des contrats de ventes de dollars US à terme, destinés à couvrir partiellement le risque de change afférent aux engagements de ventes de pièces aéronautiques. Les gains et pertes de changes portent essentiellement sur le dollar. Le non transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété des biens en cause, conduit à ne pas les constater en comptabilité tant que l'une des parties au moins n'a pas exécuté ses obligations contractuelles.

Les pertes et gains de change réalisés liés à ces dérivés sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts. Les gains/pertes de change latents sont inscrits en « Créances/Dettes diverses » par contrepartie des « Ecart de conversion Actif/Passif » afin de matérialiser au bilan l'effet de symétrie avec les éléments monétaires en devises couverts.

AFFACTURAGE

La société a signé un contrat d'affacturage avec Natixis Factor le 18.03.2013 modifié par avenant le 18.03.2016, dont le plafond d'encours financé maximum est désormais 100.000.000 euros et une échéance au 30.04.2022.

Au 31.12.2017, le montant des créances affacturées s'élève à 61.589.983,87 euros, ce qui a pour conséquence de diminuer le poste Clients.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

A la clôture de l'exercice, les dettes que les événements en cours ou survenus au cours de l'exercice rendent probables, et dont l'objet est nettement précisé, sont inscrites au passif du bilan en provision pour risques et charges.

DISPONIBILITES

Les disponibilités en banque et en caisse sont enregistrées pour leur valeur nominale.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

NOTES RELATIVES AU RESULTAT***CHIFFRE D'AFFAIRES***

Le chiffre d'affaires 2017 de la société s'élève à 487.134.250 euros;

INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés et enregistrés en charges (hors provisions) est de 197.370 euros pour le contrôle légal des comptes, décomposé comme suit :
98.685 euros pour le cabinet Mazars et 98.685 euros pour le cabinet PKF Audit Conseil.

CREDIT IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI (CICE)

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Daher Aerospace a examiné le traitement comptable de ce crédit d'impôt en tenant compte des analyses faites par la CNCC.

Ainsi conformément aux règles comptables, Daher Aerospace considère que le CICE est qualifié comme un élément de rémunération présenté en diminution des charges de personnel.

En conséquence les charges de personnel au 31 décembre 2017 comprennent un crédit de 6.143.989 euros au titre du CICE.

Ce crédit d'impôt a permis à Daher Aerospace de réaliser des efforts en matière d'investissement.

INTEGRATION FISCALE

La société Daher Aerospace est intégrée fiscalement.

Pour chacun des exercices sociaux au cours desquels les résultats de la filiale sont pris en compte pour le calcul du résultat d'ensemble, la filiale comptabilise et verse à la société mère les impôts correspondant à ceux qu'elle aurait dû comptabiliser et verser si elle avait été imposée séparément.

Il n'existe pas de différence entre l'impôt société comptabilisé et celui qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Au 31/12/2017, la société présente un bénéfice fiscal. L'impôt sur les sociétés a été comptabilisé pour 3.159.573 euros.

Le montant figurant dans la rubrique « Impôts sur les bénéfices » correspond à :

- l'impôt société (IS de l'année + rappel d'IS)
- le crédit d'impôt recherche
- le crédit d'impôt mécénat
- le crédit d'impôt apprentissage
- le crédit d'impôt famille
- la retenue à la source Maroc

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES***ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET GRATIFICATION POUR ANCIENNETE***

Depuis 2005, les indemnités de départ en retraite (IDR) sont comptabilisées en provision pour risques et charges et non plus en engagements hors bilan.

Les indemnités de départ en retraite (IDR) sont évaluées d'après "la méthode actuarielle des unités crédit projetés" définie par la norme IAS 19 révisée, et en conformité avec la recommandation du CNC du 1er avril 2003.

Les engagements de la société en matière d'IDR ont été évalués en tenant compte des hypothèses suivantes :

- Inflation + dérivés des salaires : il est pris en compte un taux annuel d'augmentation des salaires de 1,5 % pour les cadres et non cadres inflation incluse.
- Taux d'actualisation : le taux financier retenu a été établi par référence à l'indice iBoxx € Corporates AA10+ soit : 1,36%
- Taux de charges sociales : 49,5 %, les prestations servies au titre des prestations d'indemnités de fin de carrière (départ à l'initiative du salarié) sont soumises à charges sociales sur le revenu du salarié dès le 1^{er} euro.
- Les tables de mortalité utilisées sont les dernières tables établies par l'INSEE à savoir INSEE Hommes et Femmes 2002.
- Taux de départ pour démission ou licenciement : les taux retenus varient selon la catégorie socioprofessionnelle et la tranche d'âge du bénéficiaire.
- Age de départ à la retraite : l'âge de départ en retraite a été calculé pour chaque salarié en fonction du nombre de trimestre nécessaire pour liquider sa retraite de base à taux plein et d'une hypothèse d'âge d'entrée dans la vie active de 24 ans pour les cadres et de 21 ans pour les non-cadres. Les calculs prennent en compte également les effets de la dernière réforme des retraites à savoir l'augmentation de la durée de cotisation totale de 43 ans en 2035 hors effet Loi FILLON du mois d'Août 2003.
- Motif du départ : 100 % des départs sont à l'initiative du salarié (départ à la retraite).

Les salariés bénéficient d'avantages à long terme non postérieurs à l'emploi, en particulier l'accord "Club Daher" qui prévoit l'attribution d'une gratification en fonction du nombre d'années d'ancienneté dans le groupe. L'engagement correspondant est également évalué en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le 19.04.2017, la société Daher Aerospace a distribué la somme de 8.600.000 euros à la société CIE Daher et Daher Technologies à titre de dividendes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ANNEXE A LA DECLARATION 2050

Autres créances (ligne BZ de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 67.306.835,57 euros de compte courant qu'il convient de classer en disponibilité (ligne CF de la liasse fiscale), à des fins d'analyse financière.

ANNEXE A LA DECLARATION 2051

Autres dettes (ligne EA de la liasse fiscale)

Dans ce montant, figure 12.205.396,28 euros de compte courant qu'il convient de classer en concours bancaires, à des fins d'analyse financière.

IMMOBILISATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Réévaluation</i>	<i>Acquisit., apports</i>
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 188 760		938 961
Terrains	960 598		9 215
	<i>Dont composants</i>		
Constructions sur sol propre	11 115 849		
Const. Install. générales, agencements, aménagements	3 891 690		21 222
Install. techniques, matériel et outillage industriels	69 495 275		3 647 948
Matériel de transport	4 739 960		971 953
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 567 605		6 049
Immobilisations corporelles en cours	3 950 486		3 085 463
Avances et acomptes	309 868		430 390
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	96 031 330		8 172 240
Autres participations	61 197 740		139 470
Prêts et autres immobilisations financières	3 685 887		592 054
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	64 883 628		731 524
TOTAL GENERAL	182 103 718		9 842 725

<i>Rubriques</i>	<i>Virement</i>	<i>Cession</i>	<i>Fin d'exercice</i>	<i>Valeur d'origine</i>
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		3 059	22 124 662	
Terrains			969 813	
Constructions sur sol propre			11 115 849	
Constructions, installations générales, agencements		2 374	3 910 538	
Installations techn., matériel et outillages industriels		412 878	72 730 346	
Matériel de transport		128 777	5 583 136	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		14 415	1 559 238	
Immobilisations corporelles en cours	1 559 150		5 476 798	
Avances et acomptes	309 868		430 390	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 869 018	558 444	101 776 108	
Autres participations			61 337 210	
Prêts et autres immobilisations financières		25 956	4 251 985	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 956	65 589 195	
TOTAL GENERAL	1 869 018	587 459	189 489 966	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 053 479	1 459 207	3 059	9 509 627
Terrains	235 803	707		236 510
Constructions sur sol propre	7 690 300	239 588		7 929 887
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts	2 801 933	141 768	2 374	2 941 326
Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 282 771	6 172 824	381 273	47 074 323
Matériel de transport	3 362 935	727 773	127 634	3 963 074
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 494 740	34 932	14 119	1 515 553
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 868 482	7 317 592	525 401	63 660 673
TOTAL GENERAL	64 921 961	8 776 798	528 460	73 170 299

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
<i>Construct. - sol propre</i>			161 058				161 058
CORPOREL.			161 058				161 058
TOTAL			161 058				161 058

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Amortissements dérogatoires	5 060 682	161 058		5 221 739
PROVISIONS REGLEMENTEES	5 060 682	161 058		5 221 739
Provisions pour litiges	4 088 350	6 228 607	2 185 827	8 131 130
Provisions pour pertes sur marchés à terme	1 233 673	1 031 804	615 120	1 650 357
Provisions pour pertes de change	2 538	10	2 538	10
Provisions pour pensions, obligations similaires	4 483 453	1 014 766	451 800	5 046 419
Autres provisions pour risques et charges	1 365 858	148 227	683 904	830 181
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	11 173 872	8 423 414	3 939 189	15 658 097
Dépréciations immobilisations incorporelles	123 484			123 484
Dépréciations stocks et en cours	6 891 172	3 025 327	1 665 787	8 250 712
Dépréciations comptes clients	143 169	91 652	32 424	202 397
DEPRECIATIONS	7 157 825	3 116 979	1 698 211	8 576 593
TOTAL GENERAL	23 392 379	11 701 451	5 637 400	29 456 429
Dotations et reprises d'exploitation		11 540 383	5 634 863	
Dotations et reprises financières		10	2 538	
Dotations et reprises exceptionnelles		161 058		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>Rubriques</i>	<i>Situation et mouvements</i>				
	<i>Provisions au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions</i>		<i>Provisions à la fin de l'exercice</i>
			<i>Montants utilisés au cours de l'exercice</i>	<i>Montants non utilisés repris au cours de l'ex.</i>	
PROVISION POUR LITIGES	4 088 350	6 228 607	919 987	1 265 840	8 131 130
PROVISION POUR PERTE DE CHANGE	2 538	10		2 538	10
PROVISION POUR PERTE S/CONTRAT	1 233 673	1 031 804	615 120		1 650 357
AUTRES PROV P/RISQUES & CHARGES	1 365 858	148 227	340 155	343 749	830 181
PROV P/PENSIONS & OBLIGATIONS SIM	3 381 124	840 646	378 300		3 843 469
PROV P/OBLIGATIONS SIMILAIRES CLU	1 102 329	174 120	73 500		1 202 949
TOTAL	11 173 872	8 423 414	2 327 062	1 612 127	15 658 097

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>Dénomination Siège Social</i>	<i>Capital Capitaux Propres</i>	<i>Q.P. Détenue Dividende caiss.</i>	<i>Val. brute Titres Val. nette Titres</i>	<i>Prêts, avances Cautions</i>	<i>Chiffre d'affaires Résultat</i>
FILIALES (plus de 50%)					
D.L. AEROTECHNOLOGIE SARL (1)	3 000 000	99,90 %	45 742		327 561 597
LOT TANGER - MAROC	25 287 904		45 742		(21 469 044)
DAHER AEROSPACE SL	3 000	100,00 %	1		2 059 562
43700 EL VENDRELL - ESPAGNE	868 763		1		483 287
DAHER AEROSPACE LIMITED (2)	200 000	100,00 %	3 592 330		11 219 211
DERBY - GRANDE BRETAGNE	2 024 995		3 592 330		599 307
DAHER AEROSPACE QUERETARO SACV	401 515	100,00 %	372 587		821 639
76270 MEXICO QUERETARO - MEXIQUE	143 805		372 587		(272 366)
SOCATA SAS - AEROPORT DE TARBES	42 597 840	100,00 %	55 301 459		378 713 144
65921 TARBES CEDEX 9 - FRANCE	76 724 125		55 301 459		(1 427 176)
DAHER AEROSPACE GMBH	200 000	100,00 %	2 025 000		13 028 431
21129 HAMBURG - ALLEMAGNE	86 244		2 025 000		8 381
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
(1) (Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en MAD)					
(2) (Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en GBP)					
* (Capital + Capitaux propres + Chiffre d'Affaires + Résultat en USD)					
AUTRES TITRES					

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Prêts	3 988 381		3 988 381
Autres immobilisations financières	263 605		263 605
Clients douteux ou litigieux	813 532	813 532	
Autres créances clients	48 463 536	48 463 536	
Personnel et comptes rattachés	86 977	86 977	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 729	2 729	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	0	0	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	7 359 347	7 359 347	
Etat, autres collectivités : créances diverses	404 129	404 129	
Groupe et associés	67 306 836	67 306 836	
Débiteurs divers	12 854 180	12 854 180	
Charges constatées d'avance	3 826 634	3 826 634	
TOTAL GENERAL	145 369 883	141 117 898	4 251 985
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	533 174		

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	75 428	75 428		
Emprunts et dettes financières divers	70 000 000		70 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	74 987 848	74 987 848		
Personnel et comptes rattachés	15 428 981	15 428 981		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 539 610	20 539 610		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	9 694 689	9 694 689		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 804 754	4 804 754		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	921 244	921 244		
Groupe et associés	12 205 396	12 205 396		
Autres dettes	5 437 208	5 437 208		
Produits constatés d'avance	6 099 680	6 099 680		
TOTAL GENERAL	220 194 839	150 194 839	70 000 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 800 000			

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

<i>Nature des écarts</i>	<i>Actif Perte latente</i>	<i>Ecart compensés par couverture de change</i>	<i>Provision pour perte de change</i>	<i>Passif gain latent</i>
Créances	744		3	2 596 558
Dettes d'exploitation	436 174		7	2 550
TOTAL	436 918		10	2 599 108

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2017

CHARGES A PAYER	58 655 510
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH	30 636 976
FACT.NON PARVENUES A LA CLOTURE	13 740 805
FACT.NON PARVENUES MANUEL	5 772 638
FACT.NON PARVENUES DIVERSES	11 123 532
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	337 622
FACT.NON PARVENUES IMMO	116 758
FACT.NON PARVENUES SUR IMMOs CG	220 864
DETTES FISCALES ET SOCIALES	27 008 166
PERSONNEL, DETTES PROVISIONNEES POUR CON	11 469 076
PROV.P/PARTICIPATION SALARIES	365 121
PERSONNEL , DETTES PROVISIONNEES AUTRES	2 051 671
PROV.P/INTERESSEMENT	1 150 000
AUTRES CAP DE PERSONNEL	366 907
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	4 200 844
CHARGES SOCIALES AUTRES	1 726 139
CHARGES A PAYER/CAP PERSONNEL	729 451
URSSAF A PAYER	451 351
EFFORT A LA CONSTRUCTION	533 174
FORMATION CONTINUE	1 266 025
TAXE APPRENTISSAGE	896 888
ETAT CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	381 108
ETAT CHARGES FISCALES AUTRES	641 132
CONTRIBUTION SOLIDARITE ORGANIC	770 279
ETAT CHARGES A PAYER / TF	9 000
AUTRES DETTES	672 746
AUTRES CHARGES A PAYER	666 902
COMMISSIONS SUR VENTES COLLECTIF	5 844
TOTAL DES CHARGES A PAYER	58 655 510

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2017

PRODUITS A RECEVOIR	15 470 902
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	13 864 574
CLIENTS FRES A ETABLIR 19.60%	13 864 574
AUTRES CREANCES	1 606 328
FOURN.AVOIRS A RECEVOIR	1 240 616
PRODUITS A RECEVOIR	365 713
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	15 470 902

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**31/12/2017**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 826 634
CHARGES D'EXPLOITATION	3 826 634
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 823 282
DOSSIERS DEBITEURS	3 352

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (suite)**31/12/2017**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(6 099 680)
PRODUITS D'EXPLOITATION	(6 099 680)
PROD.CONSTATES AVANCE	(6 099 680)
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(2 273 046)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

<i>Catégories de titres</i>	<i>Nombre de titres</i>			<i>Valeur nominale</i>
	<i>à la clôture de l'exercice</i>	<i>créés pendant l'exercice</i>	<i>remboursés pendant l'exercice</i>	
Actions ordinaires	537 500			80,00

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

<i>Rubriques</i>	<i>Terrains</i>	<i>Constructions</i>	<i>Matériel outillage</i>	<i>Autres immobilisations</i>	<i>Total</i>
VALEUR D'ORIGINE	1 382 774	2 186 159	2 665 000	14 297	6 248 230
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs			992 792		992 792
Exercice en cours		10 054	266 500	66	276 620
TOTAL		10 054	1 259 292	66	1 269 412
VALEUR NETTE	1 382 774	2 176 105	1 405 708	14 232	4 978 818
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs			2 090 180		2 090 180
Exercice en cours			561 101		561 101
TOTAL			2 651 281		2 651 281
REDEVANCES A PAYER					
A plus d'un an et moins de 5 ans		1 123 074	154 225		1 277 298
TOTAL		1 123 074	154 225		1 277 298
VALEUR RESIDUELLE		1 800 000	26 650		1 826 650

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

<i>Rubriques</i>	<i>Entreprises liées</i>	<i>Participations</i>	<i>Dettes, créances en effets comm.</i>
ACTIF IMMOBILISE			
Participations	61 337 200		
Autres titres immobilisés	10		
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	5 857 228		
Autres créances	67 306 849		
DETTES			
Emprunts et dettes financières divers	70 000 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 358 794		
Autres dettes	12 205 409		

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires France</i>	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	<i>Total 31/12/2017</i>	<i>Total 31/12/2016</i>	<i>% 17 / 16</i>
ACTIVITE AEROSTRUCTURE	142 296	94 682	236 978	250 632	-5,45 %
ACTIVITE SUPPORT	9 163		9 163	6 058	51,25 %
ACTIVITE LOGISTIQUE / SERVICES	161 847	65 591	227 438	230 601	-1,37 %
ACTIVITE TRANSPORT	13 555		13 555	13 400	1,16 %
TOTAL	326 861	160 273	487 134	500 691	-2,71 %

**QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS
FAITES EN COMMUN**

<i>Affaires bénéficiaires</i>	<i>Résultat global</i>	<i>Résultat transféré</i>
GIE DSI	58 720	17 616
TOTAL	58 720	17 616

<i>Affaires déficitaires</i>	<i>Résultat global</i>	<i>Résultat transféré</i>
TOTAL		

TRANSFERTS DE CHARGES

<i>Nature des transferts</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CHARGES D'EXPLOITATION - SALAIRES	25 350	791000
CHARGES D'EXPLOITATION - FRAIS DE DEPLACEMENT	5 657	791000
DIVERS SINISTRES	430 202	791200
FORMATION PROFESSIONNELLE	157 517	791204
TOTAL	618 727	

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>Nature des charges</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 043	675200
AMENDES ET PENALITES	15 355	671200
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	161 058	687200
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 000	671800
TOTAL	284 455	

<i>Nature des produits</i>	<i>Montant</i>	<i>Imputation au compte</i>
CESSIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 713	775210
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENTS	4 116	777100
TOTAL	46 829	

REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

<i>Répartition</i>	<i>Résultat avant impôt</i>	<i>Impôt dû</i>	<i>Résultat net après impôt</i>
Résultat courant	10 161 387	5 636 675	4 524 712
Résultat exceptionnel à court terme	(237 626)	(73 425)	(164 201)
Participations des salariés aux fruits de l'expansion	(1 471 128)	(479 882)	(991 246)
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs	1 029 916	(1 923 796)	2 953 712
RESULTAT COMPTABLE	9 482 549	3 159 573	6 322 976

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants perçoivent une rémunération au titre de leur contrat de travail et non au titre de leur mandat.

EFFECTIF MOYEN

<i>Effectifs</i>	<i>Personnel salarié</i>	<i>Personnel à disposition de l'entreprise</i>
CADRES	594	
TECHNICIENS ET AGENTS DE MAITRISE	804	
EMPLOYES	126	
OUVRIERS	1 903	
TOTAL	3 427	

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés

Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
AVALS						
CAUTIONS	2 542 737					2 542 737
GARANTIES	457 000				457 000	
AUTRES ENGAGEMENTS	52 007 959					52 007 959
dont 34.164.807 euros correspondant à des locations immobilières						
TOTAL	55 007 696				457 000	54 550 696

Engagements reçus

Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
AVALS						
CAUTIONS						
GARANTIES	2 557 665				2 557 665	
AUTRES ENGAGEMENTS	15 067					15 067
TOTAL	2 572 732				2 557 665	15 067

Engagements réciproques

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
AVALS						
CAUTIONS						
GARANTIES						
AUTRES ENGAGEMENTS						
TOTAL						

**IDENTITE DES SOCIETES MERES
CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE**

<i>Dénomination sociale - siège social</i>	<i>Forme</i>	<i>Montant capital</i>	<i>% détenu</i>
COMPAGNIE DAHER 35 COURS PIERRE PUGET 13006 MARSEILLE La société Daher Aersopace est intégrée fiscalement. la société tête du groupe d'intégration est : Compagnie Daher	SA	25 115 959	100,00 %

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotation</i>	<i>Reprise</i>	<i>Montant</i>
RESULTAT DE L'EXERCICE			6 322 976
Impôt sur les bénéfices			2 129 657
RESULTAT AVANT IMPOT			8 452 632
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	161 058		161 058
PROVISIONS REGLEMENTEES	161 058		161 058
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			8 613 690

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

<i>Rubriques</i>	<i>Montant</i>
IMPOT DU SUR : Provisions réglementaires : Provisions pour hausse de prix	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR : Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) : Congés payés Participation des salariés Autres A déduire ultérieurement :	 2 971 370 125 708 2 812 525
TOTAL ALLEGEMENTS	5 909 603
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(5 909 603)

IMPOT DU SUR : CREDIT A IMPUTER SUR :	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	